

Glos

LA GAZETTE



Aide le Père Noël à retrouver
les bonnets de ses 10 lutins
dans la Gazette.



P 17
Les archers



P 18-20
Cercle des Jeunes
d'Autrefois



P 23-25
Marché de Noël





Sommaire



P 3-4
Édito



P 4-8
Conseil Municipal



P 9
Cyberattaques



P 10-11
Projet d'une centrale photovoltaïque à GLOS



P 12
Le cimetière



P 12
L'APE de l'école



P 13
Le mot de l'école



P 14
Zoom sur un artiste



P 15
Zoom sur une de nos entreprises



P 16
Gym douce / AS Glos



P 17
Les archers



P 18-20
Cercle des Jeunes d'Autrefois



P 21
Anciens combattants



P 21
L'Union



P 22
Colis de Noël



P 23-25
Marché de Noël



P 26-29
Lu pour vous



P 30-32
Démarches en Mairie,
Civisme et infos pratiques

État civil



NAISSANCES

Alba GARDAN est née le 25 juin

Sacha GALLAIS est né le 20 juillet

Camille ZUINGHEDAU est née le 7 octobre

Lou EVAÏN est née le 27 octobre

Mattia CARTALLIER DOS SANTOS est né le 24 novembre



MARIAGES

M. Thierry VAN BOXSTAËL et Mme Maryse PASQUÉ se sont mariés le 2 juillet

M. Saïd DJOUADA et Mme Pascale ROBERGE se sont mariés le 10 septembre

M. Virgile LE GUERN et Mme Mariam JARRAF se sont mariés le 5 novembre



DÉCÈS

M. Dominique HEROULT est décédé le 1^{er} novembre

Mme Lucienne VALLEE est décédée le 2 novembre

Marie-Josèphe JAJKO est décédée le 8 décembre.

Huguette LEBLANC est décédée le 10 décembre



Directeur de la publication : Bernard BROISIN-DOUTAZ
Secrétaire de rédaction : Sandrine CREVEL SWIDER

Impression : Loiseur à Lisieux • Dépôt légal : Décembre 2022

Création : Design by Nat

Édito

L'ensemble de l'équipe municipale est heureuse de vous retrouver en cette fin d'année à travers cette nouvelle gazette. **J'en profite d'ailleurs pour vous inviter à la cérémonie des vœux du maire qui aura lieu le samedi 14 janvier 2023 à 11h à la salle des sorbiers**, et qui nous permettra de nous réunir pour un moment convivial.

Nous allons achever cette année 2023 en ayant à gérer le fort impact, tant sur le plan économique que sur le plan énergétique, de la guerre en Ukraine.

Les collectivités locales n'y échappent pas et doivent réduire notamment leur consommation en énergie, si besoin des dépenses de fonctionnement, tout en essayant de poursuivre les investissements nécessaires.

Avant cette période nous avons anticipé, en réduisant l'éclairage la nuit, et ce depuis 2017, ce qui nous a permis de faire une économie de 8000 € par an, ce qui est loin d'être négligeable... Nous avons également entrepris de procéder au remplacement d'une quarantaine de candélabres anciens et de foyers lumineux vétustes, cette année, et de poursuivre cet effort l'année prochaine pour faire en sorte de maîtriser nos dépenses d'éclairage.

Ce dernier point me permet de faire la transition en parlant de l'élaboration de notre budget 2023. Nous avons dû reporter

à l'année prochaine un certain nombre de réalisations prévues et budgétées du fait de l'indisponibilité des entreprises et des artisans retenus, notamment, au cimetière, au presbytère, en matière de voirie, le local prévu pour les employés municipaux...

J'ai déjà évoqué le problème de l'énergie en parlant des candélabres à remplacer ; parmi les autres sujets, nous envisageons de faire mettre en place 2 ou 3 bornes incendie, d'aménager les trottoirs dans le centre du bourg, d'aménager également le chemin des moulins, le parking du stade, de remplacer les huisseries, et de traiter la façade de l'ancien logement à l'école ; également d'effectuer des travaux au cimetière, (nous traiterons de ce sujet dans les pages suivantes), de poursuivre les plantations au-dessus de la salle Les Sorbiers, d'installer 2 défibrillateurs, l'un au stade, l'autre à la salle. Voilà pour l'essentiel.

Les demandes de devis sont en cours, l'objectif étant de voter ce budget au tout début de l'année, sachant que nous allons clôturer cette année avec de bons résultats financiers.

Je reste dans le domaine de l'économie en vous parlant de la ZAC les Hauts de Glos. Avec l'installation en cours d'un concessionnaire automobile, et l'installation prochaine

d'une société spécialisée dans la réalisation de magasins, il ne devrait plus rester qu'un peu moins de 5 hectares qui devraient trouver preneurs assez rapidement.

Avec toutes ces dernières installations, la commune de Glos a plus d'emplois que d'habitants... avec trente sociétés présentes, cinq commerces, une dizaine d'artisans, 7 exploitants agricoles et 5 professionnels de santé. Les derniers chiffres datent de 2019 : 621 emplois alors que l'on doit être aujourd'hui à plus de 1600, et ce chiffre va encore augmenter avec de nouvelles implantations.

Un autre sujet que nous avons évoqué il y a déjà quelques mois et dont je voudrais vous parler : les parcs de panneaux photovoltaïques, et de leur avancement et notamment de celui sur l'ancienne carrière route du Sap. Vous trouverez à cet égard des documents très explicites sur la façon dont cela va se faire, la nature des travaux, ainsi que le mode de fonctionnement.

Il y a plus d'un an j'ai rencontré tous les riverains avec la responsable de la société chargée de cette opération, pour leur présenter ce projet.

Le permis de construire devrait être déposé le 19 décembre, son instruction prendra plusieurs mois... au vu des exigences des services de l'environnement.

Un dernier sujet avant d'achever cet éditorial. Après trente-cinq ans de bons et loyaux services à l'école, Madame Françoise Michel va prendre une retraite bien méritée à la fin du mois de février.

Par anticipation nous souhaitons qu'elle soit bonne et heureuse. Pour la

remplacer nous avons recruté Madame Sylvie Dubourg qui a commencé le premier décembre. Elle aura ainsi tout le temps de s'approprier le poste, en charge je le rappelle de la restauration (gestion, achats, cuisine) de la garderie.

Avant de vous rencontrer prochainement à l'occasion des vœux ou de toute autre

occasion, **les membres du conseil municipal et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de d'année, avec un père Noël généreux, et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année qui arrive.**

Bien à vous

**Votre Maire
Bernard Broisin-Doutaz**

Conseil municipal

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE

1 – INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES :

- Eclairage public : renouvellement foyers de + de 30 ans par le SDEC : 31454.96€ dont 16559.23€ à la charge de la commune.
- Travaux à venir : remplacement porte de l'école, comblement porte de l'ancien logement, local de repos pour les agents techniques, pose de potelets devant l'école et en face du cimetière, bâche incendie chemin des Moulins
- Reprise des locaux de GOUGEON pour l'installation d'une Brasserie
- Lotissement Val de Colandon : Permis d'aménager en cours
- ZAC :
 - Chantiers en cours : Transport Roselier / concession FORD / village d'entreprises
 - PC en cours d'instruction : nouvelle unité Caillebotis Diamond / extension garage GTA14

2 – CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES SORBIERS :

3 – RESSOURCES HUMAINES :

Le Maire propose à l'assemblée,

- La création de l'emploi non permanent d'adjoint technique non titulaire 35h/35^{ème} pour la période du 1^{er} décembre 2022 au 31 mars 2023

- L'augmentation du nombre d'heures du poste d'adjoint technique 31/35^{ème} à 33/35^{ème} à compter du 1^{er} décembre 2022

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} décembre 2022,

EMPLOIS PERMANENTS

Filière : technique

Cadre d'emploi : adjoint technique

Effectif : 6 (35h/35, 35h/35, 35h/35, 33h/35, 28h/35, 21h/35)

Filière : administrative

Cadre d'emploi : attaché effectif 1 (35h/35)

Cadre d'emploi : rédacteur effectif 1 (25h/35)

Filière : sociale

Cadre d'emploi : ATSEM 1 (26h/35)

EMPLOI NON PERMANENT

Filière : technique

Cadre d'emploi : adjoint technique

nouvel effectif 1 (35h/35), du 01/12/2022 au 31/03/2023

4 – CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE LOISIRS DE LA VILLE DE LISIEUX ;

Afin de donner la possibilité aux familles demeurant dans la commune de GLOS d'inscrire leurs enfants dans les centres de loisirs appartenant à la Ville de Lisieux, il est proposé de signer le projet de convention.

En fonction du nombre de places restant



disponibles suite à l'inscription des enfants Lexoviens, la Ville de Lisieux propose d'offrir la possibilité, aux familles non Lexoviennes, résidant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, de bénéficier de l'offre d'accueil de loisirs qu'elle organise sur le temps extrascolaire (petites et grandes vacances) et périscolaire (mercredis).

Pour bénéficier de ce service, la commune de GLOS s'engage par voie contractuelle à contribuer au financement de cet accueil.

5 – VENTE PARCELLE AB 69 – 85 ROUTE D'ORBEC :

M. le Maire propose au conseil, qu'il soit procédé à la vente de la parcelle AB 69 sise 85 route d'Orbec, aux conditions suivantes :

- Prix de vente : 10000 € (la superficie du terrain est de 251 m²) estimation des domaines en date du 26/08/2021 ;
- Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur ;
- Maître J-P ROUAULT, notaire à Orbec, sera chargé de cette affaire.

6 – ACTUALISATION DU PACTE FINANCIER – COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LISIEUX NORMANDIE :

Approuvé en 2017, à la création de la Communauté d'Agglomération, le Pacte Financier et Fiscal de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie (CALN) a fait l'objet d'une actualisation pour le mandat 2020-2026 :

- En confortant les dispositifs précédemment adoptés (Reversements foncier et taxe d'aménagement, FPIC réparti selon le mode dérogatoire libre, fonds de concours aux communes),
- En adoptant le principe d'un « pacte de financement » de la compétence GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines) permettant ainsi à la Communauté d'Agglomération de faire face aux enjeux posés par l'exercice de cette compétence sans dégrader l'épargne du budget principal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE l'instauration d'une attribution de compensation d'investissement d'un montant de - 1572 € portant l'attribution de compensation totale à 71011 € (montant versé à la CALN par la commune).

7 – ADHÉSION DE LA COMMUNE DE COLOMBELLES AU SDEC ENERGIE POUR LE TRANSFERT DE SA COMPÉTENCE « ECLAIRAGE PUBLIC »

8 – AIDE POUR POURSUITE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES :

M. le Maire expose au conseil la demande d'aide formulée par une habitante de la commune concernant une poursuite d'études supérieures à l'étranger. Après s'être entretenu avec cette personne, il propose que la commune participe financièrement à ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de verser une aide financière de 500,00 €.

9 – CONVENTION DE RÉTROCESSION – LOTISSEMENT VAL DE COLANDON :

M. le Maire propose au conseil municipal la signature d'une convention de rétrocession dans le cadre de la création et de l'aménagement du lotissement Val de Colandon. Ainsi, lorsque toutes les parcelles auront été construites et que l'ensemble des aménagements auront été effectués (après réception définitive des travaux), le lotisseur pourra rétrocéder l'ensemble des espaces communs et équipements du lotissement dans les conditions prévues dans ladite convention.

La présente convention a pour objet :

- Phasage des travaux de réalisation
- Prise en charge de la gestion, de l'entretien et de la rétrocession des espaces communs

La convention est conclue entre la commune de GLOS et le maître d'ouvrage LCV Développement.

Conseil municipal

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE

1 – INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES :

- Présentation de Sylvie DUBOURG qui remplacera Mme MICHEL à la cantine et à la garderie le 1^{er} mars 2023
- Les travaux dans le local de repos des agents techniques ont débuté
- Les travaux de création d'une bâche incendie Chemin des Moulins sont en cours
- Le secrétariat de mairie va être doté d'un nouveau PC/serveur, et va passer à la fibre (69€/mois et 500€ de frais d'installation)
- Eclairage public : le dossier de renouvellement des foyers de + de 30 ans par le SDEC doit être complètement revu
- Le PC pour le projet de centrale photovoltaïque doit être déposé le 20 décembre
- Reprise des locaux de GOUGEON pour l'installation d'une Brasserie : projet en cours d'instruction
- Lotissement Val de Colandon : le Permis d'Aménager a été déposé et le bornage a été étudié sur place le 19/12
- Projet de création d'une micro-crèche à GLOS : un projet a été présenté à M. Le Maire – Achat d'une maison pour accueillir 12 enfants.
- Le marché de Noël a accueilli 18 exposants et 650 visiteurs. Il devrait être programmé de nouveau l'année prochaine.
- L'aire de Grands Passages pour les gens du voyage a été retenue à LISIEUX sur un terrain situé derrière LECLERC suite au vote du conseil communautaire du 08/12/2022. Les 3 terrains retenus étaient situés à GLOS (ZAC), HERMIVAL LES VAUX ou LISIEUX
- La Voie Verte : Le PA a été accordé en décembre, les travaux devraient être terminés en 2023
- Le Plan Local de l'Habitat : document stratégique d'orientation, de programmation, de mise en œuvre et de suivi de la politique de l'habitat à l'échelle intercommunale est en cours de révision.

- A ce sujet, la commune de Glos a fait remarquer que le nombre d'emplois était passé de 621 en 2019 à 1600 à ce jour sur son territoire.
- ZAC :
 - Chantiers en cours : Transport Roselier / concession FORD / village d'entreprises
 - PC en cours d'instruction : nouvelle unité Caillebotis Diamond
 - SCAM devrait déposer un PC
 - Un projet de vidéosurveillance de la voirie de la Zac est à l'étude
- Vœux du Maire : 14 janvier 2023

2 - APPROBATION DES MODIFICATIONS STATUTAIRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE

Lors de la séance du 29 septembre 2022, le Conseil Communautaire a approuvé les modifications suivantes :

1/ Le siège de la Communauté d'agglomération est désormais situé au 11 Place Mitterrand, 14100, Lisieux.

2/ La loi dite « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019 prévoit un nouvel outil de mutualisation au service des communes, sous la forme d'un « mandat » de groupement de commande, permettant à la CALN d'assurer au nom et pour le compte des communes membres la passation ou l'exécution de marchés publics.

3/ La prise des compétences eau, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines est intégrée aux statuts, ainsi que la définition de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines telle que déterminée par le Conseil communautaire.

4/ En complément de la compétence relative aux maisons de services aux publics, la Communauté d'agglomération se dote de la compétence relative à la labellisation de ces maisons en « maisons France Services ».

5/ La Communauté se dote d'une nouvelle compétence supplémentaire relative à la gestion de l'éclairage public au sein des zones d'activité économique.



6/ La compétence gestion des équipements touristiques devient une compétence supplémentaire, et fait l'objet de deux modifications :

- La compétence création, aménagement, entretien et gestion des équipements touristiques est restituée aux communes (sur les volets campings de Lisieux, Livarot et Orbec ainsi que les aires de camping-cars situés sur les communes de Cambremer, Courtonne la Meurdrac, Notre Dame de Courson, Saint Cyr du Ronceray, Saint Julien le Faucon, Saint Pierre en Auge (le Billot)).
- La compétence sentiers de randonnées est redéfinie. La Communauté d'agglomération assurera désormais la création, aménagement, entretien, signalisation, balisage et gestion des sentiers de randonnées tels que référencés dans un schéma communautaire des sentiers de randonnées.

3 – ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES INSTALLATIONS CLASSÉES - DEMANDE DE CREATION DE GALVANISATION A CHAUD SUR LA COMMUNE DE GLOS - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Par arrêté préfectoral en date du 24 novembre 2022, il a été prescrit une enquête publique du 19 décembre 2022 au 24 janvier 2023 suite à une demande présentée par la société CSE Lichtgitter située à 1776 boulevard Jean-Charles CONTEL à GLOS, portant sur une demande de création d'une installation de galvanisation à chaud sur la commune de GLOS

Le Conseil Municipal de GLOS ainsi que ceux de BEUVILLERS, COURTONNE LA MEURDRAC, FIRFOL, HERMIVAL-LES-VAUX, LE MESNIL-GUILLAUME, LISIEUX, MAROLLES et OUILLY DU HOULEY sont appelés à formuler un avis sur la demande en cours dès l'ouverture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent en Mairie de GLOS pour recevoir les observations des intéressés aux jours et heures suivants :

- **Le lundi 19 décembre 2022 de 9h00 à 12h00**
- **Le mardi 03 janvier 2023 de 14h30 à 17h30**

- **Le samedi 14 janvier 2023 de 9h00 à 12h00**
- **Le vendredi 20 janvier 2023 de 14h30 à 17h30**
- **Le mardi 24 janvier 2023 de 14h30 à 17h30**

L'entreprise LE CAILLEBOTIS DIAMOND, filiale du groupe allemand LICHTGITTER GMBH, exploite depuis 1974 une usine de production implantée à Lisieux (14). Elle est spécialisée dans la fabrication en petite série des caillebotis en acier galvanisé à partir de feuillard et dans la fourniture de petite série de caillebotis polyester.

Afin d'accroître et de développer son activité, LE CAILLEBOTIS DIAMOND s'est installé en 2020 sur un nouveau site situé sur le pôle d'activités des Hauts de Glos sur la commune de Glos (14).

L'implantation sur le nouveau site avait également pour objectif de gagner en autonomie par la construction d'un atelier de galvanisation à chaud sur une parcelle mitoyenne du site existant. Ce nouvel atelier permettra également de supprimer le flux lié à la sous-traitance externe et ainsi de réduire l'empreinte carbone.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **EMET** un avis favorable par anticipation à la demande susvisée sous réserve que toutes les mesures nécessaires à la protection de l'environnement figurant dans le dossier présenté soient respectées.

4 – RENOUELEMENT CHEQUE DEJEUNER

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- De renouveler les titres restaurant à partir du 1^{er} janvier 2023 au bénéfice de l'ensemble du personnel communal de la Mairie de Glos;
- de fixer la valeur faciale du titre restaurant à 8,00 € et la participation de la mairie à 60 % de la valeur du titre ;

5 – PROJET D'ADRESSAGE – DENOMINATION DES VOIES

Il convient, pour faciliter le repérage, l'accès des services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement

Conseil municipal

les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation pour constituer la Base d'Adressage Nationale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE la création des voies avec les dénominations suivantes : Avenue Georges Duval, Boulevard Jean-Charles Contel, Chemin de Beauvils, Chemin de Chambray, Chemin de Colandon, Chemin de Judée, Chemin de la Blanche Porte, Chemin de la Blanchisserie, Chemin de la Chapelle Sainte-Barbe, Chemin de la Haute Folie, Chemin de la Houssaye, Chemin de la Maladrerie, Chemin de la Prairie de Villers, Chemin de la Quesse, Chemin de la Cloche, Chemin de la Vallée Barré Bas, Chemin de la Vallée Barré Haut, Chemin des Bossettes, Chemin des Bruyères, Chemin des Cesnes, Chemin des Châtaigniers, Chemin des Loges, Chemin des Moulins, Chemin des Perrets, Chemin des Sables, Chemin des Tuileries, Chemin de Villers, Chemin du Lieu Galant, Impasse des Moulins, Impasse du Pont du Quesnay, Impasse Saint Laurent, Lotissement Le Clos des Pommiers, Route de Courtonne, Route de Paris, Route de Villers, Route d'Orbec, Route du Sap, Rue de Courtonne, Rue de la Gare, Rue des Plaines, Rue du Pré Verger, Rue Edouard Branly, Rue Saint-Laurent

6 – DELIBERATION PORTANT SUR LA MODIFICATION DU REGLEMENT DU CIMETIERE COMMUNAL

Après délibération, le Conseil à l'unanimité adopte la modification du règlement du cimetière afin d'y intégrer l'installation de cavurnes.

7 – PREPARATION BUDGETAIRE 2023

- Salle Les Sorbiers : Remplacement de la clôture du haut de la salle Les sorbiers, achat de chaises, curage de la mare
- 70 candélabres à changer
- Ecole : Aménagement de la cour, remplacement des fenêtres et restauration du fronton de l'ancien logement

- Travaux chemin et parking Chemin des Moulins
- Pose d'une borne supplémentaire de recharge de véhicule électrique
- Trottoirs Route d'Orbec
- Pont de la rue de la Gare
- Remplacement des volets du presbytère
- Plantation à la salle Les Sorbiers et au Citystade
- Création de 2 nouvelles Défense Incendie : rue de Courtonne et RD613
- Cimetière : porte et portillon, reprise de concessions, création de cavurnes, plaque du Monument aux Morts, toiture de l'Eglise et de la sacristie.

8 – AUTORISATION D'ABANDONNER UNE CREANCE DANS LE CADRE D'UNE ANNULATION DE TITRE

Dans le cas présent, ces annulations de recettes concernent une demande de remise gracieuse par un particulier concernant des factures de cantine et garderie (année 2019).

9 – DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT POUR L'EXERCICE 2023

Montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2022 : 133 529,12 €- Possibilité de mandater 33 382,28 €, soit 25% de 133 529,12 € avant le vote du budget primitif 2023.

10 – QUESTIONS DIVERSES

#CYBERSÉCURITÉ

CYBERATTAQUES

QUE FAIRE ?

Il s'agit d'une **extrême URGENCE**.

Les **premiers gestes** lors de la prise de connaissance d'une cyberattaque peuvent **être décisifs**. Il faut dans un premier temps **limiter la propagation de l'attaque**, s'il n'est pas déjà trop tard.

Sans éteindre la machine, couper les connexions entrantes et sortantes de l'internet
(pour éviter le pilotage à distance par le pirate, empêchant ainsi une nouvelle vague de chiffrement ou une fuite de données).

Déconnecter les éléments infectés du réseau et couper les connexions sans fil.

Déconnecter les sauvegardes éventuellement connectées au système
(si elles ne le sont pas déjà).

Éviter d'éteindre les machines infectées, plutôt les mettre en veille
(cela permettra peut-être au technicien de récupérer la clé de chiffrement).

Ne pas payer et ne cliquer sur aucun lien de la demande de rançon.

Identifier les appareils chiffrés ou corrompus et les laisser en l'état.

Déposer plainte
(contacter la gendarmerie).

PLUS TARD

Sécuriser les journaux d'événements
auprès des prestataires.

Corriger les vulnérabilités
à l'origine de l'attaque.

Restaurer les données
sur un système propre.

Changer les mots de passe.

Mettre en place un
plan de prévention.



#CYBERSÉCURITÉ

CYBERATTAQUES

SE PROTÉGER

Sauvegarder les données :

- Les sauvegardes doivent être sécurisées (si possible chiffrées) et régulières ;
- Elles doivent être réalisées sur différents supports et stockées dans des endroits différents et éloignés (twin towers) ;
- Les tester régulièrement (elles doivent pouvoir être utilisées) ;
- Vérifier les clauses du contrat (qui stocke ? où ? par quel moyen ?...).

Maintenir à jour logiciels et systèmes :

Par des mises à jour régulières sur des sites sécurisés, sur le poste de l'administrateur, internet éteint et après sauvegarde sécurisée.

Limiter les droits des utilisateurs (utilisateurs non administrateurs) et les autorisations des applications
(pour réduire la surface d'attaque possible).

Utiliser et maintenir à jour les logiciels antivirus.

Maîtriser les accès internet
(passerelle, proxy, DNS).

Superviser les journaux d'événements.

Sensibiliser les collaborateurs.

Mettre en œuvre des **plans de réponse** aux attaques (exercices).

Cloisonner le système d'information.

Mettre en place des stratégies de communication de crise.



Lettre d'information

Décembre 2022

Choix d'implantation du projet

Depuis fin 2020, Apex Energies travaille sur un projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Glos sur une emprise initiale de 15,5 ha. Afin d'étudier la faisabilité du projet, des prestataires ont été mandatés pour la réalisation de diverses études (étude écologique, étude paysagère, étude d'impact).

A l'issue de ces études, il a été défini l'implantation permettant la meilleure prise en compte des enjeux du territoire.



LES CHIFFRES CLÉS

 4,4 Mwc de capacité installée

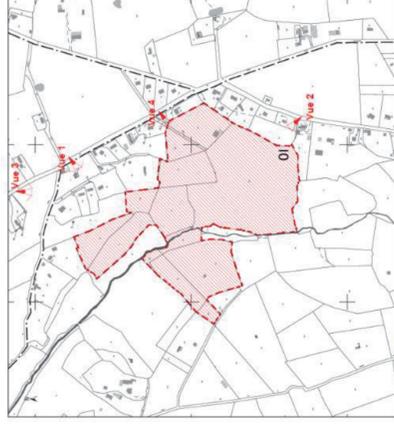
 4,77 ha occupés par la centrale solaire

 Consommation équivalente à 1 032 foyers

 1 145 t de CO₂ évités par an

L'intégration paysagère du projet

Le contexte paysager et patrimonial du territoire a été étudié afin de concevoir la meilleure intégration du projet.



Parmi les mesures prévues pour intégrer au mieux le projet dans son paysage :

- L'ensemble des haies seront conservées,
- 530 m linéaires de haies supplémentaires seront plantés,
- La couleur des locaux techniques et de la clôture a été choisie selon les couleurs déjà présentes sur le site.

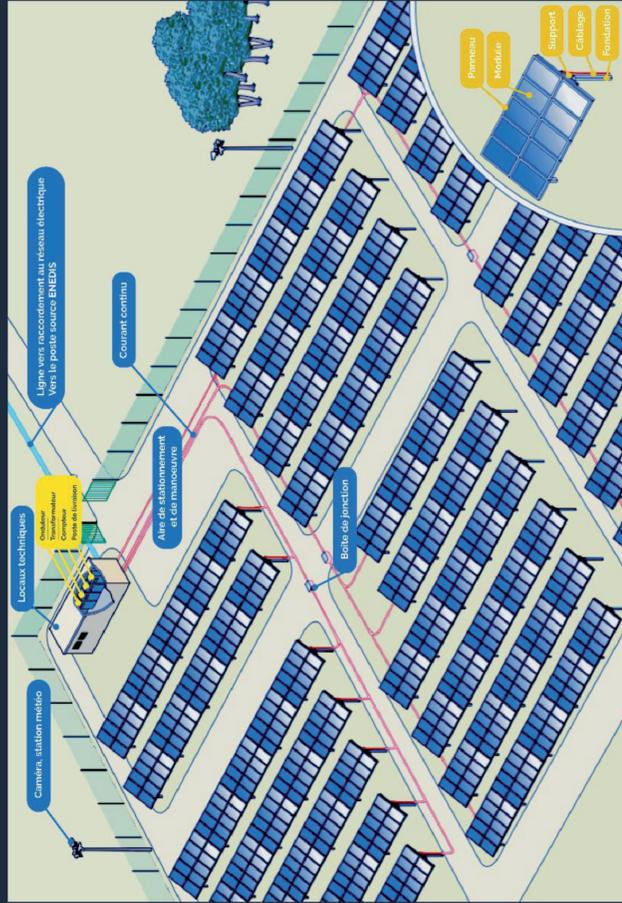
Plusieurs photomontages ont été réalisés afin de mieux appréhender l'insertion du projet dans son environnement.



! Fonctionnement d'une centrale solaire

Une centrale photovoltaïque au sol produit de l'électricité en continu qui est directement injectée dans le réseau de distribution d'électricité. Cette production est plus ou moins importante selon la surface couverte par les panneaux et l'ensoleillement.

Une centrale est constituée de plusieurs éléments : le système photovoltaïque, les câbles de raccordement, les locaux techniques, la clôture, les accès et les aires de stationnement.



DES OBJECTIFS NATIONAUX

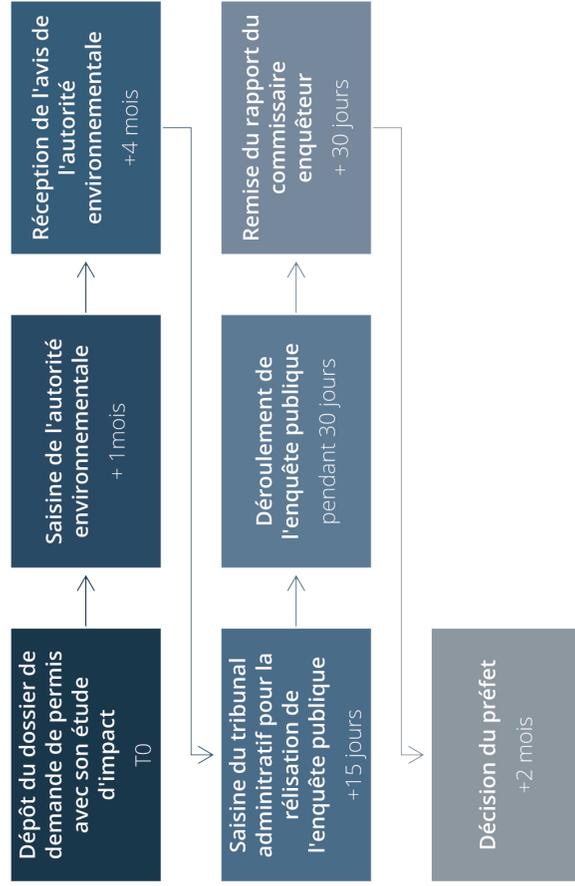
33% d'énergies renouvelables d'ici 2030*

19% d'énergies renouvelables en 2020*

*Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie

! Instruction du permis de construire

Le projet a fait l'objet d'un dépôt de demande de permis de construire au mois de décembre 2022. A la suite de ce dépôt, la DDTM du Calvados se chargera de l'instruction du permis de construire et de la bonne réalisation des jalons qui la compose.



CONTACTEZ-NOUS

www.apexenergies.fr

SIEGE

Parc Majoria
889 rue de la Vieille Poste
Bâtiment Cassiopée - CS 60038
34060 Montpellier CEDEX 2

Te. 04 99 622 622

contact@apexenergies.fr

Le cimetière



La gestion des cimetières, notamment des plus anciens s'avère difficile, c'est qui est notre cas à Glos. De nombreuses sépultures sont très anciennes, quelquefois non identifiées, ce qui nous conduit à effectuer des recherches longues, compliquées, onéreuses, pour chercher à libérer de l'espace.

Pour cela nous procédons à des reprises de concessions, financées par la mairie, dont il faut attendre le retour, quelquefois pendant trois ans, si personne ne s'est manifesté entre temps.

Devant l'accroissement des demandes de crémation, nous

avons créé un jardin du souvenir, et installé 3 columbariums verticaux en 2005 et 2017 qui à ce jour n'ont plus qu'une place disponible.

Il s'avère que les coûts induits tant par la construction que pour la location d'un columbarium sont très élevés, et que le fleurissement n'est possible que pour la place du bas.

Aussi avons-nous opté pour la réalisation de cavurnes, nettement moins onéreuses, faciles à fleurir et qui peuvent accueillir plusieurs urnes. Nous en avons aujourd'hui à disposition au coût de 400€ pour 15 ans et de 500€ pour 30 ans, cavurne fournie.

Qu'est-ce qu'une cavurne ? La cavurne est un petit caveau creusé dans le sol et recouvert d'un couvercle en granit ou en béton, fait pour accueillir les urnes.

Elle est composée d'un réceptacle en sous-sol et d'une dalle protectrice de fermeture en surface permettant de garantir une étanchéité et ainsi protéger les cendres du défunt contre l'humidité. L'urne étant placée sous terre, il s'agit en fait d'une inhumation bien que le corps du défunt ait été crématisé. C'est l'équivalent d'un caveau familial.

Les dimensions sont en général de 50x50 cm permettant d'accueillir 4 urnes (dépôt d'une urne supplémentaire : 100€). En ajoutant un débordement de 5cm par côté, facilitant la pose du monument cinéraire, la taille de la concession doit être au minimum de 60x60 cm.

Nous prévoyons d'en réaliser d'autres dans les mois à venir.

Si vous souhaitez avoir plus d'information sur ce sujet, n'hésitez pas à venir à la mairie pendant les heures d'ouverture.

APE de l'école

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous avons tenu notre assemblée générale le 14 octobre 2022.

Le bureau a été modifié, il est maintenant représenté par :

- Marion Lebas, présidente
- Aurélie Guimbert, trésorière
- Catherine Mahé, secrétaire

Pour financer les prochains projets de l'école (Classe de neige, classe de cirque, sorties de fin d'année, etc.) l'APE a retenu les manifestations suivantes :

- Une tombola des rois pour gagner une délicieuse galette des rois de la boulangerie Aux plaisirs d'Antan de Glos

- Le repas dansant le 04 mars à la salle des Sorbiers
- Le vide grenier le 02 avril
- Un loto le 26,27 et 28 mai
- La kermesse le 11 juin
- Et la traditionnelle vente de gâteaux tous les vendredis à l'heure de la sortie.

Nous espérons une participation maximale des familles afin que toutes ces collectes soient un succès et que les projets ambitieux de l'année prochaine puissent aboutir.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe APE

Le mot de l'école

UNE ANNÉE QUI S'ACHÈVE



La rentrée s'est très bien passée à l'école avec un protocole sanitaire enfin allégé, faisant revivre une scolarité normale aux enfants sans masques ou restrictions trop sévères.

Cette nouvelle année scolaire voit la mise en application des activités physiques quotidiennes (APQ) où chaque enfant devra bénéficier d'au moins 30 min d'activité physique par jour (tempsscolaire/extrascolaire). Le parti pris de l'équipe a été de proposer des activités aux enfants, en complément des heures d'EPS habituelles, en libre accès sur les récréations et le midi. Le sport après l'école s'inscrit lui aussi bien évidemment dans cette logique.

Les effectifs restent stables avec 93 élèves inscrits.

En septembre et octobre, les enfants de GS/CP, CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2 ont bénéficié d'un cycle Rugby avec intervenant en partenariat avec la Section Lexovienne de Rugby. L'intervention a eu un franc succès et sera sans doute prolongée par une rencontre inter-écoles.

La loi de refondation de l'école proposant des crédits pour l'achat de matériel, l'équipe enseignante et municipale de Glos souhaite tenter de bénéficier de ce dispositif pour poursuivre le réaménagement de la cour, commencé l'an dernier. Des marquages au sol, la suppression du grillage derrière le bâtiment administratif et la réfection de la porte ont déjà été effectués par la mairie, des tables d'extérieur devraient arriver prochainement. Tout ceci sera complété en fonction des aides obtenues (végétalisation, tonnelle etc.).

En cette fin d'année, les enfants se retrouveront autour de la traditionnelle

remise des cadeaux par le père Noël et partageront un petit goûter offert par l'APE qui continue de proposer diverses manifestations tout au long de l'année et qui récolte ainsi des fonds pour les voyages scolaires (kermesse, foire à tout, repas tartiflette, vente des gâteaux, grille des galettes). N'hésitez pas à y participer !

Toute l'équipe enseignante souhaite aux habitants de Glos de belles fêtes de fin d'année !

Nicolas MAUCARRE
Le Directeur



Zoom sur un artiste musicien danseur



Dans la Gazette de 2008, j'avais écrit un article : la famille Zangs, une famille d'artistes la Mère, styliste, le Père, musicien.

Et 4 enfants, tous inscrits à l'école de musique de Lisieux, en horaires aménagés, les trois premiers en musique, le dernier, Ulysse, en musique et danse. Sauf l'aîné, Octave, ils ont tous fait de la danse, contemporaine pour Emma, classique pour Anatole et Ulysse.

Où en sont-ils aujourd'hui ? L'aîné, Octave est aux Etats-Unis, il est producteur de ses films de nature, Emma est à Londres, elle a 2 enfants, elle est chorégraphe, coach du mouvement, Anatole est en Belgique, Illustrateur danseur, je ne pouvais pas les interviewer..... J'ai profité du passage d'Ulysse à Glos pour m'entretenir avec lui.

Ulysse a commencé la danse à l'âge de 4 ans. Je l'ai connu quand il avait 12 ans. Il m'avait alors confié qu'il avait décidé de se présenter à l'entrée du concours de l'Opéra en mai, en espérant bien réussir

et devenir danseur étoile. Il avait déjà été médaille d'or en amateur à Caen et médaille d'argent en pré-professionnel en janvier 2008.

L'idée de quitter sa famille et d'intégrer l'internat de l'Opéra à Paris ne semblait pas lui poser de problème tant il avait envie de devenir danseur dans cette grande institution.

Je l'avais revu à son mariage à Glos en 2020 mais le moment n'était pas choisi pour parler de son parcours 12 ans après son départ à l'internat de l'Opéra de Paris. Il y aura passé 6 ans.

Diplômé de l'école de Paris et de la Palucca Hochschule für Tanz, il a rejoint la Dresden Frankfurt Dance Company, en Allemagne où il a dansé quelques années. Il a interprété des pièces de Jacopo Godani, William Forsythe, Rafael Bonachela. Et tout ceci dans un rythme effréné et épuisant.

Aussi en 2019 peu avant le Covid, il a décidé de faire une pause, de prendre du recul en arrêtant la danse, sans pourtant l'abandonner. Il a éprouvé également le besoin de se ressourcer en revenant chez lui dans le Pays d'Auge, avec l'intention de recomposer ces années passées, en musique.

Lui est venue l'idée de faire un court métrage, à titre personnel, pour lequel il a déjà trouvé un producteur, et qui devrait sortir en 2024. Ce court métrage sera tourné dans la vallée de la Touques, l'estuaire de la Seine, ou les Vaches Noires à Villers, dans des milieux naturels.

Selon ses propos, il sera une invitation à contempler, à écouter autour de nous le chant de la vie et de l'amour.... à réfléchir à ce que peuvent être nos besoins, pour donner un sens à notre existence.

Depuis un an, retour aux sources, puisqu'il s'est remis à la danse, en free lance, en se produisant notamment en Italie et en Allemagne.

Et tout ceci avec l'envie de revenir souvent en Normandie, où nous le retrouverons avec plaisir pour qu'il nous parle de son film et de ses autres projets car il n'en manque pas.

Souhaitons-lui de réaliser ses rêves, dans les domaines qui sont sa passion depuis son adolescence.

Pour conclure, (je ne lui ai pas demandé son avis), mais je trouve à titre personnel que plusieurs thèmes du poème, Heureux qui comme Ulysse, écrit par Joachim du Bellay, lui vont bien.

B.Broisin-Doutaz



Zoom sur une de nos entreprises

WELCOME TO GLOS ANGELES ! La Californie en mode Normandie



Ce qui n'était au départ qu'une plaisanterie est devenu bien plus : un lieu d'événements, un bar éphémère ainsi qu'une marque de vêtements et objets dérivés !

Installé sur la parcelle de l'entreprise SériPrim depuis l'été 2021, Glos Angeles s'est révélé à leurs clients lors de l'inauguration du nouveau bâtiment.

Le 1^{er} événement marquant fût l'organisation d'une foire, un savant mélange d'exposants, d'animations et de concerts autour du container aménagé en bar de plage.

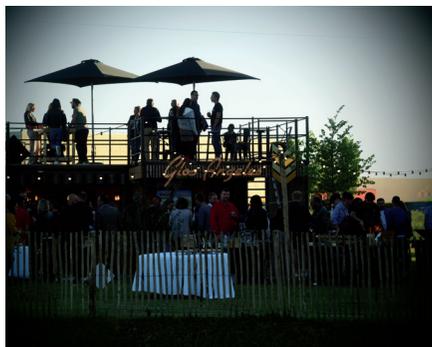
Depuis, Glos Angeles ne cesse de se développer avec l'ouverture de sa boutique, en ouvrant occasionnellement son « bar éphémère » en AfterWork avec musiciens et DJ's, en organisant un « micro-festival » de musique électronique le FEARLESS PARTY. Glos Angeles prépare du lourd pour l'année 2023*.

(*programme non exhaustif, événements en cours de finalisation)

- Cyclo Cross Angeles en janvier
- Programmation collectif M.A.D Brains (sets live DJ's - 3 dates de fixées)
- AfterWork les vendredis à partir de mai (avant si le temps normand le permet !)
- 2^{ème} édition des Barjots d'la Comm font leur Foire
- Arrivée d'une étape du Tour de Calvados Gravel

- Soirée Hypnose / Mentaliste (programmation en cours)
- Concours canin (programmation en cours)

Glos Angeles, c'est aussi la possibilité pour les professionnels d'organiser leur propre événement dans un site atypique (team building, cocktail, soirée partenaire, lancement de produits et autres projets déjantés...!).



Suivez leur actualité sur Facebook et Instagram
GLOS ANGELES - ZAC les Hauts de Glos - 1624 boulevard
Jean-Charles Contel - 14100 Glos
glosangeles.event@gmail.com - 02 31 62 54 40

Gym douce

Didier, Colette, Geneviève, Bernadette Nicole et Jocelyne vous attendent le vendredi de 9h30 à 11h à la salle des Sorbiers !

Le cours est axé sur le bien-être, sur les échanges et surtout il y a toujours une bonne dose de rires !!!

N'hésitez pas à contacter la mairie ou moi-même pour plus d'informations.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous.

Sportivement.

Emmanuel SERRES



Renseignements : Emmanuel SERRES
06 11 28 01 75 – eserres6@gmail.com

Gym douce	
Abonnement annuel résidents	100 euros /an (soit 10€/ mois de sept à juin)
Abonnement annuel non résidents	120 euros / an (soit 12€/mois de septembre à juin)

AS Glos

PLUS D'UNE QUARANTAINE DE LICENCIÉS



Pour l'équipe A qui joue sur notre secteur, elle occupe le 3^{ème} place du classement avec 2 points de retard sur le second. Sur 10 matchs joués 6 victoires, 1 match nul et 3 défaites.

Pour l'équipe B qui joue plutôt sur le secteur caennais, elle occupe la 8^{ème} place du classement avec 3 victoires, 3 matchs nuls et 5 défaites.

Pour finir nous sommes en train d'organiser deux manifestations dont un loto et une brocante pour l'année 2023 et nous avons comme projet de développer le club avec des équipes pour les enfants et des féminines aussi.

L'AS Glos vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2023.

Inès THOUIN
La Présidente

Les entraînements sont le mercredi et vendredi de 19h30 à 21h.

Renseignements : 06 69 05 10 34

Les archers

du Cœur du Pays d'Auge

SOIXANTE ADHÉRENTS



Pour la septième année, les Archers du Cœur du Pays d'Auge, soixante adhérents, ont repris le chemin des pas de tirs en septembre avec la ferme intention de développer leur activité au sein de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie.

Trois axes d'amélioration :

• Diversifier la pratique :
Avec l'aide jamais démentie et toujours renouvelée de la municipalité de Glos, l'association ouvrira une aire de pratique sécurisée 3D/ Nature à proximité de la salle des fêtes des sorbiers. Cette activité peu développée au niveau départemental permettra aux archers de découvrir les joies de la pratique en plein air avec moins de contraintes que

l'activité olympique du stade de Glos.

• Améliorer l'existant :
Si l'association se satisfait globalement du gymnase de l'institution Frémont et se réjouit de la bonne entente qui perdure entre la direction et le bureau, il n'en reste pas moins que ce local reste peu propice à un entraînement serein dégagé de toute contrainte structurelle. Nous sommes donc toujours à la recherche d'un emplacement plus adapté avec le concours des élus de la communauté de communes.

• Renforcer l'encadrement :
Depuis début septembre, deux archers du club suivent la formation encadrant fédéral et assurent la formation des débutants jeunes de l'année

avec pour objectif, outre l'obtention du diplôme, de densifier la présence des jeunes adhérents au plus haut niveau.

Les bons résultats de la saison passée se poursuivent en ce début de saison 2022/2023 : Les catégories minimales et cadets reviennent des concours dominicaux avec moult médailles et honneurs et la présence du club aux championnats de France jeunes en février 2023 prochain est dorénavant assurée.

Convivialité, bonne humeur et performances contribuent à maintenir le club dans une dynamique positive pour son développement.

Laurent Tavenne
Président



Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez consulter notre site web à l'adresse <https://www.acpa-lisieux.fr>, notre blog à <https://acpaysdauge.blogspot.com> ou nous contacter par mail à l'adresse acpa.paysdauge@gmail.com ou par téléphone au **0646541716**.

Cercle des Jeunes d'Autrefois



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Voyage du 15 septembre

La journée de la forme du jeudi 9 juin a réuni à la salle de Marolles 61 personnes dont 41 personnes de Glos autour d'un bon repas. L'après-midi fut consacré à la traditionnelle tombola.

Le repas pique-nique du jeudi 23 juin a réuni 42 personnes à la salle de l'Union de Glos et l'après-midi s'est poursuivi par des jeux de société.

Le voyage de groupe a eu lieu le jeudi 15 septembre et avait pour destination la Roche à Bunel avec la participation de 44 personnes. Au programme, nous sommes partis de Glos en direction du lac de Rabodanges où nous avons effectué une promenade en bateau, 1h 30 avec petit déjeuner. Ensuite, nous avons pris la direction du restaurant La Roche à Bunel pour un déjeuner dansant qui s'est

poursuivi l'après-midi par une guinguette. Au retour à Glos vers 19 h, un repas buffet nous attendait comme les années précédentes à la salle de l'Union.

Le dimanche 23 octobre, l'Association a offert à ses membres et anciens de la commune de partager le repas préparé par les membres du Conseil d'Administration et qui a été apprécié par



Voyage du 15 septembre



Voyage du 15 septembre



Voyage du 15 septembre



Repas du 23 octobre



Repas du 23 octobre

54 convives autour d'un bon coq au vin sur des tables joliment décorées.
Ce repas a été suivi par un loto et a récompensé de nombreux participants.

Le jeudi 3 novembre, il a été organisé un « Thé dansant » à la salle de l'Union de Glos avec un groupe musical de l'Orne et des gâteaux réalisés par les membres du CA. L'après-midi s'est passé dans une très bonne ambiance avec certes un manque de personnes.



Thé dansant du 3 novembre



Thé dansant du 3 novembre



Thé dansant du 3 novembre

Cercle des Jeunes d'Autrefois

Le mercredi 16 novembre, nous étions 45 personnes pour assister à un cabaret spectacle au Chaudron Magik à Oully le Vicomte après un bon repas.



RAPPEL des prochaines manifestations à venir

- Pour information, **l'Assemblée Générale de notre Association aura lieu le jeudi 19 janvier 2023** à la Salle des Sorbiers à 14h 30 suivie par la Galette des Rois.
- **Le repas annuel aura lieu le dimanche 26 mars** à la Salle de l'Union à 12h 30.
- La journée rencontre entre le Club de Glos et celui de Marolles aura lieu en 2023 à Glos à la salle de l'Union **le jeudi 8 juin**.
- Pour rappel, les séances de gymnastiques ont lieu à la Salle des Sorbiers le **vendredi matin de 9h30 à 11h**.

Si vous êtes intéressés par ces différentes manifestations, il vous est demandé de vous inscrire auprès du président de l'association Philippe Hémet - **02 31 63 15 80**

En attendant de nous rencontrer, les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent à toutes et tous de

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Anciens combattants

Réfractaire et appelés de Glos - Beuvillers



JOURNÉE NATIONALE DU 11 NOVEMBRE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE, DE LA PAIX JOUR ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE ET HOMMAGE À TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE

La cérémonie aux Monuments aux Morts a eu lieu à 10h à GLOS et à 10h30 à BEUVILLERS.
Elle a été suivie par une messe et un vin d'honneur à BEUVILLERS.

L'Union



BONJOUR TOUT LE MONDE

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année plein d'amour pour clôturer 2022 en beauté.

AGENDA 2023 :

Vendredi 13 Janvier 20h :
Assemblée Générale à la salle des fêtes de l'Union-Glos.

Si vous avez envie de participer à la vie associative de votre village n'hésitez pas à venir nous voir. Si vous avez des idées d'animations c'est le lieu pour nous en faire part ! Nos portes sont grandes ouvertes !

Samedi 20 mai 19h30 :

- planches de charcuterie / fromage
- boissons
- préparez vos voix



Samedi 29 juillet dès 14h :

!!!! La Fête du village aura lieu à la salle des fêtes de l'Union Glos !!!!

- stand d'exposants
- jeux
- repas
- 23h feu d'artifice



Ambiance musicale

Le thème cette année sera la Guinguette !!!

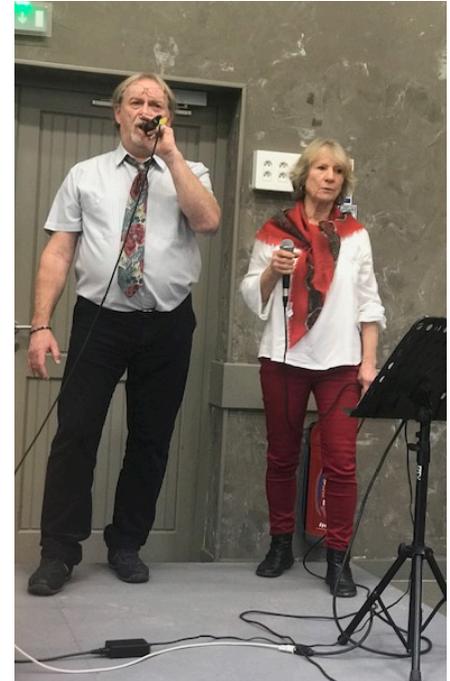
L'équipe de l'Union de Glos

LOCATION DE LA SALLE

220 € week-end - 1 € le couvert / personne
Un chèque de caution de 100 € vous sera demandé.

Personne à contacter Mme Gatinet Françoise
02 31 62 63 88

Colis de Noël



La remise des colis de Noël s'est déroulée à la salle Les Sorbiers le jeudi 15 décembre de 14h30 à 18h, sous l'égide de la mairie.

Une centaine de participants étaient présents, ils ont bénéficié d'une animation avec les chanteurs Lise et Luc, et d'un goûter dans une salle accueillante, bien décorée, et dans une ambiance chaleureuse.

Ce sont 126 bénéficiaires qui ont eu ce colis, 80 couples et 46 personnes seules.

Très bien préparée et organisée par Madame Huguette Houssaye 1^{ère} adjointe, aidée de Yannick Bove, 2^{ème} adjoint, Sandrine Crevet, secrétaire, de Sandrine Huré, de Michel Legrand, Julie Gatinet, Natacha Tosser, conseillers municipaux, de Françoise Michel, et de Sylvie Dubourg responsables de la restauration à l'école, d'Alain Soler, employé municipal, et de Janine Leclerc, Mélanie Soler, Jacky Houssaye, Yvon Noiron, bénévoles, cette

remise de colis a été très appréciée.

Nous avons eu une pensée pour les personnes qui nous ont quittées cette année et celles qui n'ont pas pu y participer, qui pourront retirer leur colis à la mairie, ou se le faire apporter quand elles ne peuvent pas se déplacer.

A toutes et à tous nous souhaitons de bien profiter de ce colis et de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



Marché de Noël à Glos



Organisé pour la première fois à Glos par l'Association « Au fil des arts », présidée par Corinne Dahan avec comme invitée d'honneur l'association lexovienne « Cassandra » qui œuvre contre la leucémie et les cancers pédiatriques, le marché de Noël s'est déroulé pendant trois jours, les 11,12,13 novembre à la salle Les Sorbiers.

Il avait pour objet : artisanat et créations. Dans une ambiance chaleureuse, avec de belles décorations, il a accueilli 18 exposants (ils étaient plus nombreux à vouloir y participer), 650 visiteurs et le père Noël !

Bijoux, soins de beauté, produits de bien-être, céramiques, bougies, savons, chocolats, spécialités antillaises : accras, samosas..., il y en avait pour tous les goûts !

Comme l'a souligné la presse il s'agit d'une première édition

prometteuse. Les retours des exposants sont excellents, à telle enseigne que nombreux sont ceux qui veulent revenir l'année prochaine.

Il aurait lieu dans la seconde quinzaine du mois de novembre, et nous sommes prêts à l'accueillir sans hésitation.

Les photos qui suivent vous donneront une idée de ce marché et l'envie d'y venir l'an prochain !

Je remercie très sincèrement les organisateurs, les exposants, les bénévoles, qui ont donné de leur temps.

B.Broisin-Doutaz



Marché de Noël à Glos

Marché de Noël artisanat et créations : une première édition prometteuse

GLOS

Dix-huit exposants, 650 visiteurs – dont le père Noël lui-même en avant-première : le premier marché de Noël artisanat et créations de Glos a répondu aux attentes de ses organisateurs.

C'est sous un ciel plus printanier qu'automnal que s'est déroulé le premier marché de Noël de Glos ce long week-end de vendredi à dimanche.

Rassemblés dans la salle polyvalente Les Sorbiers, dix-huit exposants ont proposé leurs produits en lien avec les festivités de fin d'année : bijoux, soins de beauté, produits de bien-être, céramiques, bougies, savons et chocolats, pour ne citer qu'eux.



Le marché de Noël artisanat et créations a fait salle comble.

L'association lexovienne Cassandra qui œuvre contre la leucémie et les cancers pédiatriques était l'invitée d'honneur du salon.

À l'initiative de cette manifestation, qui a vocation à être reconduite, Corine Dahan prési-

dente de l'association Au fil des Arts se félicite de la réussite de cet événement. « Nous espérons avoir 500 ou 600 visiteurs, nous en avons comptabilisé 650. Les retours que j'ai eus de la part des exposants sont excellents et beaucoup



Avec le père Noël en guest star.

comptent revenir l'année prochaine. » En effet, un rendez-vous est d'ores et déjà prévu pour la deuxième quinzaine du mois de novembre ; une date qui reste à confirmer.

Il est probable que la commune installe un chapiteau près de la salle à cette occasion qui permettrait d'accueillir une dizaine d'exposants supplémentaires.

Loisirs

Un marché de créateurs et artisans ce week-end



L'association Au fil des Arts organise son premier marché du vendredi 11 jusqu'au dimanche 13 novembre à Glos. DR

GLOS

Créée par Corine Dahan, l'association Au fil des Arts met en lumière le travail des artisans et créateurs locaux.

« Il y a beaucoup de créateurs dans la région, mais peu d'artisans. Il faut mettre en valeur les métiers d'artisans », détaille la présidente de l'association.

Du vendredi au dimanche, l'association Au fil des Arts organise son premier marché à la salle Les Sorbiers à Glos. Une vingtaine d'exposants seront présents avec de multiples créations: bijoux, poterie, céramique, scrapbooking, bougies,

savonnerie, crochet, chocolats, etc. L'association Cassandra qui lutte contre la leucémie et les cancers pédiatriques sera l'invité d'honneur de toutes les manifestations de l'association.

Au fil des Arts participera également au marché de Noël de Deauville dans la salle des fêtes, samedi 10 et dimanche 11 décembre.

■ **Vendredi 11 au dimanche 13 novembre de 10 h à 19 h. Marché de créateurs à Glos, salles Les Sorbiers, chemin de Chambray. Renseignements au 07 66 02 50 60 ou 07 67 96 16 22.**





Le nouvel entrepôt de la SCA Normande, un bijou technologique au service des magasins Leclerc

Le nouvel entrepôt de la SCA Normande a été inauguré par Michel Edouard Leclerc mercredi. La centrale d'achats des magasins Leclerc a investi 82 millions d'euros pour construire cette centrale logistique à la pointe de la technologie.

Quand on longe la zone des Hauts de Glos sur la RD613, impossible de ne pas la voir. Sur un terrain de 27 hectares, la SCA Normande a construit une centrale logistique comprenant un bâtiment dédié au frais et un autre, de 42 mètres de hauteur, consacré à l'épicerie. Ce nouvel entrepôt assure l'approvisionnement de 36 magasins et drives Leclerc en Normandie, 18 à La Réunion et 16 aux Antilles. En service depuis un an et en pleine charge depuis trois mois, il a été inauguré officiellement mercredi après-midi par Michel-Edouard Leclerc.

Michel-Edouard Leclerc a visité les lieux

Le médiatique président du comité stratégique des Centres E.Leclerc a apprécié la visite. « Je ressens une grande fierté pour les hommes et les femmes qui ont conçu cet outil logistique exceptionnel, qui permet aux Centres Leclerc de proposer plus de produits et de rester les moins chers ». La coopérative a investi 82 millions d'euros dans cette nouvelle unité, à la pointe de la technologie. À l'intérieur de l'entrepôt dédié à l'épicerie, sept robots tournent 19h sur 24 pour stocker, ranger et acheminer les colis et les palettes qui finiront dans les rayons des hypermarchés. 170 personnes travaillent sur ce site : 70 dans la partie épicerie et 100 dans la partie frais qui, elle, n'est pas auto-



À l'intérieur de l'entrepôt dédié à l'épicerie, tout est automatisé grâce à sept robots.

matisée. « L'automatisation d'une telle centrale n'est pas destructrice d'emplois. Au contraire. Et elle permet à nos collaborateurs d'évoluer vers de nouveaux métiers comme le pilotage et la maintenance mécanique ou électromécanique de l'installation » souligne Philippe Michaud, président de la SCA Normande.

Un grand terrain pour ce mastodonte

Le projet a été engagé en 2014. À l'époque, la SCA Normande connaît une forte expansion et voit son site de la zone de la Vallée saturé. Les responsables de la centrale d'achat des magasins Leclerc réfléchissent alors à une extension. Leur priorité est de rester dans le secteur de Lisieux, où

vivent leurs 350 salariés (Ndlr, l'entreprise en compte plus de 450 aujourd'hui). Encore faut-il trouver un terrain disposant de la surface nécessaire pour accueillir un tel mastodonte.

De 40 employés à plus de 450 aujourd'hui

Heureusement, à cette période, la zone des Hauts de Glos et ses 64 hectares commercialisables peinent à attirer les entreprises. La voie est libre et la SCA met une option sur une parcelle de 27 hectares. Problème : l'alimentation électrique n'est pas adaptée aux besoins du futur entrepôt. Les dirigeants rencontrent en urgence le président de la communauté d'agglomération Lisieux-Normandie, François Aubey, pour trouver une solution. Car il faut faire monter



Michel-Edouard Leclerc, président du comité stratégique des Centres E.Leclerc, a visité et inauguré le nouvel entrepôt de la SCA Normande, sur la zone des Hauts de Glos.

un câble du centre-ville jusqu'à la zone des Hauts de Glos, et donc réaliser d'importants travaux. « Huit jours après notre discussion, nous avons un accord et le dossier était débloqué. La concertation entre la SCA Normande et l'agglomération aura été permanente tout au long de ce projet » se réjouit François Aubey. Le surcoût, un million d'euros, a été financé par l'agglomération, Enedis et le concessionnaire de la zone, la Shema. « C'est du gagnant-gagnant, estime l'élu. Aujourd'hui, la zone des Hauts de Glos est quasiment pleine et c'est

grâce à la SCA Normande. Son implantation a généré l'arrivée de plusieurs entreprises, notamment des transporteurs ».

Avec ce nouvel entrepôt, la SCA Normande s'inscrit dans la durée à Lisieux. L'entreprise

a des perspectives de développement à court terme et espère atteindre les 600 salariés d'ici la fin de l'année. Elle avait démarré en 1981 avec 40 employés.

● Julien LAGARDE

Les chiffres à retenir

La SCA Normande compte aujourd'hui plus de 450 salariés, dont 170 sur le site des Hauts de Glos. Le nouvel entrepôt, ce sont 13 000 camions reçus par an, 416 000 palettes reçues par an, 18 200 000 colis palettisés par an et 12 000 camions expédiés vers les magasins Leclerc par an.

Une inauguration en grande pompe

Plus de 300 invités, un son et lumière dans l'entrepôt, une grande scène, un concert, la journaliste Charlotte Savreux chargée de l'animation, présence de Michel Edouard Leclerc, intervention sur l'environnement de la navigatrice Isabelle Autissier... La SCA Normande a mis les petits plats dans les grands pour l'inauguration officielle de sa centrale logistique des Hauts de Glos, mercredi.



Expéditeurs, chauffeurs et réceptionneurs à l'honneur.



Plus de 300 personnes ont assisté à l'inauguration.



In son et lumière dans l'entrepôt.



Pendant les prises de parole.



Des visites de l'entrepôt épicerie étaient organisées.

Pays d'Auge - 24/06/2022



Le Glos Angeles, un bar atypique et plein de projets

Installé à Glos, sur le terrain de l'entreprise Séririm, ce bar inauguré en mai a été construit à partir d'un conteneur pour accueillir des événements pro. Ses propriétaires souhaitent aussi l'ouvrir au public.

L'entreprise

« Quand on a des idées farfelues, on va jusqu'au bout ! » affirme Pierre Galopin, codirigeant de Séririm. Installée depuis un an à Glos, cette entreprise spécialisée dans la création de supports de communication a inauguré en mai, une structure d'accueil d'événements à côté de leurs locaux : Glos Angeles. « L'idée était de proposer aux entreprises un lieu hors-norme dans lesquels elles pourraient organiser des lancements de produits ou des cocktails », raconte Pierre Galopin.

L'idée est venue il y a deux ans : « On avait construit un bar en palettes et on voulait en refaire un en mieux, mais qui respecterait aussi les règles de distanciation sociale, pour l'après-confinement. » L'entreprise a donc racheté un conteneur maritime qu'elle a converti en bar. Les travaux ont duré deux années au total : « On travaillait sur notre temps libre, les week-ends ou pendant les vacances. Quasiment tout a été fait maison par des employés de Séririm. »

De la blague à la marque

Si le rapport avec Los Angeles peut paraître étonnant, le nom du bar est venu d'une blague du beau-frère de Julien Rognon, autre codirigeant de l'entreprise : « C'était à un repas de famille et l'entreprise venait de s'installer à Glos, raconte-t-il avec un sourire. Mon beau-frère me sort « Alors vous êtes arrivés à Glos Angeles ? »



Julien Rognon et Pierre Galopin, gérants du bar Glos Angeles, à Glos.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

C'est comme ça qu'on a trouvé le nom. »

Planche de skate sur les murs, du sable en guise de terrasse et des panneaux de bord de mer, la direction artistique de Glos Angeles est toute trouvée : « On a misé à fond sur le délire californien. On a créé nos propres T-shirts, nos casquettes et même notre propre bière. » Une boutique de vêtements a d'ailleurs été installée au sein des locaux de l'entre-

prise. Les deux gérants de l'entreprise songent à l'exporter en ligne si les vêtements ont du succès.

Glos Angeles a pour l'instant reçu quelques événements et à déjà des rendez-vous majeurs à l'avenir, avec un concours canin organisé courant 2023. Mais l'objectif reste d'ouvrir la structure à un maximum de monde : « On veut mettre en avant le concept événementiel et exclusif du lieu », déclare Julien Rognon. Pour cela, le

duo a déjà des plans pour la suite : « On fera sans doute des soirées à thèmes, d'autant plus qu'on a des amis DJ qui veulent tous jouer. On a plein d'idées farfelues. »

Paul GUYO.

Glos Angeles, contact : glosangeles.event@gmail.com. Facebook : <https://www.facebook.com/GlosAngelesVillage/>

Ouest-France - 29/07/2022

Frédéric Houssaye, référent international des panthères du Sri Lanka et des hyènes rayées

Depuis 2012, Frédéric Houssaye est responsable de la conservation au parc zoologique de Cerza. Il coordonne les hyènes rayées en Europe et des panthères du Sri Lanka dans le monde. Il explique en quoi consiste son métier.

Âgé de 41 ans, Frédéric Houssaye coordonne les hyènes rayées en Europe et les panthères du Sri Lanka à l'international. Il participe activement à la conservation des espèces menacées.

Coordinateur, qu'est-ce que c'est ?

Un coordinateur gère un programme d'élevage d'animaux, dont la plupart sont menacés. « Notre rôle est de gérer convenablement la population captive. Nous faisons en sorte d'avoir une population génétiquement viable. » Le coordinateur peut se trouver n'importe où dans le monde. Frédéric Houssaye, lui, est responsable de l'association Cerza Conservation et coordinateur d'un programme européen des hyènes rayées et

d'un programme international des panthères du Sri Lanka. « Il s'agit de reproduire intelligemment. Nous ne pouvons pas éviter la consanguinité, mais nous pouvons la limiter. »

Le rôle du coordinateur, c'est d'émettre des recommandations pour l'espèce qu'il suit dans les différents zoos européens participants. Il décide si tel zoo peut recevoir l'espèce en question, et s'il peut la reproduire. Accompagné d'experts en reproduction, en nutrition, de design d'enclos et d'un vétérinaire, Frédéric Houssaye connaît parfaitement les deux espèces. Les directeurs de parcs zoologiques — qui possèdent ces espèces — informent Frédéric de l'évolution de leurs panthères du Sri Lanka et leurs hyènes rayées. « L'objectif du programme, c'est de conserver démographiquement et génétiquement une population. Nous sensibilisons les visiteurs sur l'espèce menacée », précise-t-il.

Conducteur du train à coordinateur

Originaire de Glos, Frédéric Houssaye se rendait au Cerza étant enfant. Après des études en biologie et en conservation, ainsi que de multiples stages et un job saisonnier de conducteur du petit train au Cerza, Frédéric est devenu employé à temps plein. « En 1996, Thierry Jardin, cofondateur du Cerza, a créé un

programme d'élevage de l'Association européenne des zoos et aquariums destiné à la conservation d'une espèce animale sauvage, explique-t-il. Thierry Jardin m'a donné la mission de réunir des informations sur les panthères du Sri Lanka. Cet emploi n'existait pas. »

Après avoir écrit un guide sur l'élevage et la gestion de panthères du Sri Lanka, Frédéric Houssaye est devenu officiellement le référent en 2012. Trois ans plus tard, il est devenu coordinateur des hyènes rayées. « Ce sont des petits effectifs. Je m'occupe de 98 panthères du Sri Lanka dans 35 parcs zoologiques dans le monde entier et 92 hyènes rayées en Europe. »

Les directeurs de parcs zoologiques souhaitant accueillir des panthères du Sri Lanka ou des hyènes rayées doivent contacter Frédéric. Après avoir demandé des photos des installations, Frédéric veille à ce que l'enclos soit adapté et si le zoo possède déjà des félins. « C'est une passion avant d'être un travail ! Ce n'est jamais la routine. », sourit-il.

60 panthères en 2005 contre 98 en 2022

Réfèrent des panthères du Sri Lanka à l'international, Frédéric s'occupe de 98 panthères en captivité. Au Sri Lanka, 900 panthères sont la cible du braconnage en raison de l'infla-



Avec son métier de coordinateur, Frédéric Houssaye est en charge de 92 hyènes en Europe. Marine Thierry

tion dans le pays. Chaque année, le Cerza verse 8 500 euros pour la protection des panthères. C'est 5000 euros de plus qu'en 2018. « Quand j'ai commencé, il y avait 60 panthères. Aujourd'hui, il y en a 98 ». Le coordinateur s'aide d'un logiciel permettant d'obtenir les taux de diversité génétiques pour appairer les « meilleurs individus génétiques ». À l'avenir, Frédéric espère les réintroduire au Sri Lanka, mais : « pour l'instant, ce n'est pas l'objectif. Cela ne ferait que reculer les choses mises en place. » Lenn (le mâle), Walawé (la

femelle) et le jeune Uda d'un an et demi, sont les trois panthères du Cerza. Prochainement, Uda partira dans un autre parc zoologique ; « Dans la nature, le jeune part autour de ses dix-huit mois. Il faut respecter le rythme biologique de l'animal ». Pour les stimuler, Frédéric veille à ce que l'enclos dispose d'objets ou de structures permettant aux individus d'avoir des comportements naturels. « Même si elles n'ont pas un comportement de chasse, il est important qu'elles ne perdent pas leur comportement de recherche alimentaire », souligne-t-il.

92 hyènes rayées en Europe

On compte 92 hyènes rayées en Europe. Le Cerza, lui, possède un couple de hyènes ainsi que leurs trois petits, nés il y a déjà huit semaines. « Il n'y avait pas eu de naissance depuis 12 ans ! C'est la première fois que je vois les petits hors de la tanière », annonce-t-il fièrement devant l'enclos. Avec un peu de chance, il sera possible de les apercevoir lors de votre prochaine balade au parc...

● Fanny TUAL



Frédéric Houssaye s'occupe des 98 panthères du Sri Lanka en captivité dans le monde et 92 hyènes rayées en Europe. FT.

Pays d'Auge - 02/09/2022

Un projet de brasserie dans la commune

Glos — Le maire a annoncé quelques beaux projets, lors du conseil municipal de rentrée, vendredi. Avec, notamment, l'installation d'une brasserie dans les anciens locaux de l'entreprise Gougeon.

C'était la rentrée au conseil municipal, vendredi, avec, pour les élus quelques bonnes perspectives d'évolution du village en 2023.

Des travaux prévus dans la commune

Le maire, Bernard Broisin-Doutaz, annonçait un important programme de travaux au niveau de l'éclairage et de la défense incendie de la commune et de l'école, l'école qui a ouvert cette année une classe de toute petite section avec un effectif en progression (93 élèves).

Concernant l'aménagement du territoire, l'implantation de deux haras est en cours de même que le permis d'aménager la piste cyclable. « Ça va coûter 1 million d'euros. Les travaux vont débuter en janvier. »

Un projet d'implantation d'une



Les anciens bâtiments de l'entreprise Gougeon devraient se transformer en brasserie de luxe. PHOTO : OUEST-FRANCE

brasserie

Le plus surprenant est l'annonce de l'installation dans les anciens locaux de l'entreprise Gougeon, rue de Courtonne, d'une brasserie pour une bière de luxe. « De jeunes entrepreneurs Suisses ont découvert un reportage sur Deauville, Deauville qui vend sa marque à des commer-

ces de luxe. Ils ont eu l'idée de créer la Bière Deauville et étaient en recherche de locaux. Ils ont choisi les 2 000 m² des anciens bâtiments de Gougeon, 500 m² pour la fabrication et 1 500 m² de stockage. Ils ont besoin de 25 m³ d'eau par jour et d'une grosse alimentation électrique. »

Le projet avance. Bernard Broisin-Doutaz les a rencontrés et trouve l'idée aussi bonne qu'originale de faire la bière Deauville à Glos.

Le lotissement du Val-de-Colandon relancé

Autre bonne nouvelle : le lotissement du Val-de-Colandon devrait être relancé. Le permis d'aménager avait été déposé il y a dix ans, mais le projet ne s'était pas fait.

« Nous avons été relancés par une société de développement de Caer qui projette de réaliser 24 logements avec des parcelles libres à la construction. Tous les documents sont prêts. C'est bien parti », se réjouit le maire qui, avec ses conseillers, clôturait le budget du lotissement Les Sorbiers qui n'avait pu se réaliser en raison des problèmes de terrain.

Les autres dossiers du conseil municipal

Poste d'adjoint technique. Le conseil a créé un poste d'adjoint technique non permanent de 35/35^e pour trois mois, du 1^{er} décembre 2022 au 31 mars 2023 et augmenté le temps de travail du poste d'adjoint technique à temps complet, passant de 31

à 33 heures par semaine.

Centre de loisirs. La convention avec la Ville de Lisieux a été reconduite pour l'accueil des enfants de Glos dans les centres de Lisieux. La participation de la commune sera de 5,60 € par enfant et par jour.

Cession de terrain. La commune va céder une parcelle de 251 m² qui jouxte l'école, 85, route d'Orbec au prix de 10 000 €.

Aide aux études. Comme il l'a déjà fait plusieurs fois, le conseil municipal de Glos a décidé de donner un coup

de pouce financier à une étudiante en droit de la commune qui est partie étudier au barreau de Québec avant de parfaire sa formation aux États-Unis. La commune lui a attribué une somme de 500 €.

« Les maires, piliers de la vie démocratique »

Ils sont de toutes les heures, les joyeuses comme les tristes. Ils sont présents à tous au cœur de nos communes, les maires de France. Mais l'alerte sonne : plus de 900 maires ont démissionné depuis deux ans (1), deux sur trois sont maires de communes de moins de 1 500 habitants (2) !

Pourquoi ? Bien souvent parce que ce n'est plus vivable. Ils se dévouent au service des autres tout en continuant de travailler. Ils ne ménagent pas leur peine pour faire face aux imprévus. Ils sont sur le pont quoi qu'il arrive. Mais ils s'épuisent, ligotés par les contraintes administratives. Ils s'inquiètent du labyrinthe juridique qui peut les mettre en cause, les envoyer en procès et même en prison.

Là-dessus, ils sont parfois aussi odieusement agressés, scandaleu-

sément menacés : « On va jusqu'à aller au domicile de certains élus, jusqu'à les suivre en voiture. On a des situations où les enfants et les familles des élus sont menacés. Ces situations se généralisent. Il ne se passe quasiment pas une semaine sans qu'on ait des remontées. Il n'y a plus de barrières », déplorait le directeur de l'Association des maires de France du Morbihan, Hicham Abbad (3). C'est inadmissible.

Le maire est au cœur des tensions entre les aspirations individuelles et le Bien commun. La commune est le premier échelon de la vie démocratique. Là se forge la vie en commun avec ses règles, le respect mutuel, le dynamisme d'une société. C'est le lieu essentiel de la vie démocratique, sa base. S'il est malade, alors la démocratie l'est aussi. À l'heure où il

faudrait revitaliser ce lieu primordial de la vie démocratique, voilà qu'il est en plus mis sous cloche par l'État, dévitalisé par les réglementations innombrables, le millefeuille administratif et la multiplication des structures, telles les communautés de commune. Il faut bien évidemment favoriser la coopération partout où c'est possible mais sans pour autant dévitaliser le rôle des communes.

Mais beaucoup de maires se trouvent pris dans les filets de ces contradictions : « On ne maîtrise plus nos ressources, comme la taxe d'habitation qui a été nationalisée. On nous demande d'avoir des projets, mais on ne sait pas quel sera notre budget. S'il y a de moins en moins de maires, ce n'est pas un hasard, déplorait le maire du Sel-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), Stéphane Morin. Avec la fatigue, la flamme

s'éteint. » (2)

Comme beaucoup d'autres, il a démissionné. Ce mouvement ne touche pas seulement les maires, mais aussi des conseillers municipaux. Les petites communes sont les premières touchées. Cela devrait nous inquiéter sur l'avenir de la démocratie. Que deviendra-t-elle dans notre pays, demain, si ce mouvement se poursuit ? Va-t-elle peu à peu être remplacée par une forme d'étatisme ?

Les maires sont les piliers de la vie démocratique. Revitaliser la démocratie passe par le respect des maires, l'amélioration de leur statut et la volonté de tous de participer à la vie démocratique et de rechercher le Bien commun.

(1) France 3, (2) La Gazette, (3) France Info.



L'agglo Lisieux-Normandie accompagne le projet de centrale solaire à Glos

LISIEUX

Jeudi soir, la commune de Glos a obtenu le soutien de la communauté d'agglomération pour son projet de production d'énergie renouvelable du type « centrale solaire ». Une délibération favorable du conseil municipal de Glos a été prise en ce sens le 21 mai 2021. Le projet est initié par Apex Energie, société indépendante spécialisée dans la réalisation, la conception et l'exploitation de projets de production d'énergie solaire (installation de centrales solaires au sol, d'ombrières, etc.). Il est situé sur l'ancienne carrière de Terres des Anges, située à Glos. La superficie du terrain est de 15,5 ha et l'emprise du projet est de 4,77 ha.

Des retombées financières

Depuis 2020, les services de l'agglomération ont eu des



La société Apex Energie porte un projet de centrale solaire à Glos. illustration Le Journal du Pays Yonnais.

échanges réguliers avec Apex Energie, pour analyser la faisabilité et accompagner le projet, qui contribuerait nettement à la production d'énergie renouvelable localement, d'après

les estimations suivantes : une puissance totale de 4,4 MWc, une production estimée à 4,9 GWh/an soit l'équivalent de la consommation annuelle (chauffage inclus) d'environ 1000

foyers ou 2200 personnes. Cette production représente 2,9% de la consommation d'électricité des habitants du territoire. Cumulées avec l'autre projet photovoltaïque en cours sur la commune de Glos, les deux productions couvriraient plus de 5% de la consommation d'électricité des habitants du territoire. Outre cette production, une installation d'énergie renouvelable génère de nouvelles retombées financières locales (IFER, CVE, etc.).

Il est également envisagé par Apex Energie d'ouvrir une partie du financement du projet à un financement participatif pour les habitants. Les panneaux photovoltaïques sont recyclables à 95% via des filières spécialisées, leur coût de démantèlement est provisionné au démarrage du projet et la production est garantie sur 25 ans au minimum.

Pays d'Auge - 13/12/2022

CAILLEBOTIS & PLANCHERS PERFORÉS
 SOLS INDUSTRIELS - HABILLAGE MURS & FAÇADES
 ESCALIERS MÉTALLIQUES - FAUX-PLAFONDS
 BRISE-SOLEIL - AUVENTS - PASSERELLES - CLÔTURES
 RAYONNAGES - GARDE-CORPS - VENTILATION - ...

LE CAILLEBOTIS DE FRANCE
 FABRICANT

diamond

1776 boulevard Jean-Charles Contel - 14100 GLOS
 Tél. : 02 31 31 61 62 - DIAMOND.FR

Démarches en Mairie

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La mairie la plus proche pour faire votre demande de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport est la mairie de LISIEUX. Pour effectuer cette demande, vous devez prendre rendez-vous avec le service des Formalités administratives en utilisant le lien suivant :

<https://www.ville-lisieux.fr/674-E-rendez-vous.html>

Si vous ne trouvez pas de rendez-vous à votre convenance, contactez les mairies environnantes suivantes : Mézidon-Vallée d'Auge (02.31.20.01.96), Livarot-Pays-d'Auge (02.31.63.53.19) et Pont-l'Évêque (02.31.64.00.02)

Les personnes qui n'ont pas accès à internet peuvent venir en mairie afin que le secrétariat fasse cette démarche pour eux.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) POUR LES MINEURS

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Remplir le formulaire N° 15646*01 en ligne, le télécharger et l'imprimer.

RECENSEMENT MILITAIRE OU RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent la date de son anniversaire :

- auprès de la mairie de son domicile,
- ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.

Une attestation de recensement est délivrée. Elle est nécessaire pour se présenter aux examens (BAC, permis de conduire...)

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Dorénavant, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année, afin de participer aux élections. La date limite de dépôt d'une demande d'inscription est fixée au 6ème vendredi précédant le scrutin. Il faut être âgé de plus de 18 ans et être de nationalité française, se présenter en mairie muni de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez obtenir plus d'informations et faire vos démarches en ligne sur servicepublic.fr

<https://www.service-public.fr/>



ATTENTION AUX SITES PRIVÉS, SOUVENT PAYANTS, QUI PROPOSENT DE VOUS AIDER

Civisme

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST INTERDIT !

Le brûlage des déchets verts et tout autre déchet est interdit (article 84 du règlement Sanitaire Départemental, Circulaire interministérielle du 18/11/2011)

Voir les horaires des déchetteries ci-dessous

LE SAVIEZ-VOUS ?



50 KG
DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS
ÉMETTENT AUTANT
DE PARTICULES QUE
9 800 KM
PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL
RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE,
37 900 KM
POUR UNE VOITURE ESSENCE !

(source Lig'Air)

EN FRANCE
42 000 DÉCÈS
PRÉMATURÉS PAR AN
SONT ATTRIBUÉS À LA POLLUTION
DE L'AIR ET NOTAMMENT AUX
PARTICULES
FINES PM 2,5
PRODUITES PAR
LES ACTIVITÉS HUMAINES.

(données issues du programme
« un air pur pour l'Europe »)



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES, HORAIRES POUR LA TONTE ET L'UTILISATION D'ENGINS À MOTEURS

8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 30 à 19 H 30 du lundi au vendredi inclus
 9 H à 12 H 00 et de 15 H à 19 H les samedis
 10 heures à 12 heures les dimanches et jours fériés.



Horaires d'ouverture des déchèteries

9H - 12H15 / 14H - 17H45
DERNIÈRE ENTRÉE À 12H LE MATIN ET 17H30 L'APRÈS-MIDI

TOUS VOS EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

NOUVEAU

TOUS LES FLACONS, BIDONS ET BOUTEILLES PLASTIQUES

TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONS

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

#ENVRAC
 #SANSLESIMBRIQUER
 #SANSLES LAVER
 #BIENLESVIDER

LES DÉCHÈTRES CONCERNÉES

LISIEUX NORMANDIE

CITEO

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025, LE NOUVEAU SCHÉMA DE GESTION DES DÉCHÈTRES DE L'AGGLOMÉRATION S'APPLIQUERA.

2025 LES DÉCHÈTRES ça change!

POURQUOI ÇA CHANGE ?

- 1 Pour réduire l'impact environnemental de la gestion des déchets
- 2 Pour harmoniser les services pour tous les habitants du territoire
- 3 Pour maîtriser les coûts

J'HABITE LISIEUX NORMANDIE, QU'EST-CE QUI CHANGE POUR MOI EN 2025 ?

Je pratique le compostage pour réduire le volume de mes déchets ménagers.

Ma collectivité met en place l'apport volontaire. Je me rends dans un lieu unique près de chez moi pour y déposer les déchets recyclables, le verre et les déchets ménagers.

A partir de 2026, je paye en fonction des déchets ménagers que je produis avec la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative.

EN ATTENDANT 2025, RIEN NE CHANGE POUR MOI!

Renseignements | environnement@agglom-lisieux.fr | 02 50 68 90 27
 lisieux-normandie.fr

LISIEUX NORMANDIE ENVIRONNEMENT

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Cambremer	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Escures-sur-Favières	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Hermival-les-Vaux	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Livarot	Fermé	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Mézidon-Canon	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Moyaux	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Orbec	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
St-Cyr-du-Ronceray	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert

LES DÉCHÈTRES SONT FERMÉES LE DIMANCHE, LE LUNDI MATIN ET LES JOURS FÉRIÉS (LUNDI DE PENTECÔTE COMPRIS)



LES DÉCHÈTRES LISIEUX NORMANDIE | Accès gratuit pour les particuliers

Cambremer - Avenue des Tilleuls (D101 près du stade) 14340 Cambremer
Escures-sur-Favières - Rue Principale (proche intersection D253a et D40 route du Bel-Air) - Escures-sur-Favières 14170 Vendevue
Hermival-les-Vaux - 97 impasse Edouard Belin 14100 Hermival-les-Vaux
Livarot - Boulevard Robert Piquet ZI - Livarot 14140 Livarot-Pays d'Auge
Mézidon-Canon - Rue Jules Ferry - Mézidon-Canon 14270 Mézidon-Vallée d'Auge
Moyaux - La Venonnière (D143) 14590 Moyaux
Orbec - ZA du Beauvoir (D4 route de Livarot) 14290 Orbec
Saint-Cyr-du-Ronceray - Saint-James (D135) Saint-Cyr-du-Ronceray 14290 Valorbiquet



Tél. 02 50 68 90 27 | environnement@agglom-lisieux.fr | www.lisieux-normandie.fr

Il peut y être déposé : Cartons, Branchages, Gazon, Encombrants, Gravats, Piles, Batteries, Papiers.

Informations pratiques

MAIRIE

Chemin de Judée
14100 GLOS
Tél. : 02 31 62 70 43
Courriel : mairie@glos.fr
Lundi : 10h-12h
Mardi : 10h-12h et 15h30-17h30
Jeudi : 15h30-17h30
Vendredi : 10h-12h et 15h30-17h30



Pendant les vacances, la mairie est fermée le lundi et le jeudi

La commune de Glos dispose d'un site internet que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante : www.glos.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Lundi : 10h-12h
Mardi et vendredi : 15h30-17h30

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Renseignements au service Environnement : 02 50 68 90 27

Les poubelles ne doivent être déposées DEVANT chez vous que le mercredi soir pour enlèvement le jeudi. Il est incorrect d'aller déposer ses poubelles devant chez le voisin. Il est également incorrect de déposer ses déchets tout au long de la semaine dans les containers à poubelles présents à l'entrée de certains chemins de la commune ne pouvant être empruntés par le camion de ramassage lorsque l'on bénéficie soi-même du ramassage en porte à porte.

**ATTENTION
SUPPRESSION DES BACS BLEUS**



**LE PAPIER,
C'EST DANS
LES SACS OU
BACS DE TRI !**



ANNUAIRE

Urgences médicales15
Pompiers..... 18
Gendarmerie..... 17
Gendarmerie Renseignements..... 02 31 31 89 03
Sous-Préfecture..... 02 31 31 66 00

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie
11 rue François Mitterrand - LISIEUX 02 31 61 66 00

Centre Hospitalier
4 rue Roger Aini - LISIEUX.....02 31 61 31 31

Polyclinique
175 rue Roger Aini - LISIEUX.....02 31 48 42 42

GRDF (sécurité dépannage) : 0 800 47 33 33

ENEDIS (ex ERDF) :
Accueil distributeur 09 69 32 18 41
Centre d'appel dépannage09 726 750 14
(24h/24 et 7j/7)

CAF (Hauteville) :
rue de Taunton - LISIEUX..... 02 31 61 43 26

MSA :
6 rue Carmel - LISIEUX 02 31 25 39 39

CRAM de Normandie :
Service social.....08 20 90 41 77

CARSAT NORMANDIE :
Point d'accueil de retraite de LISIEUX
Cour Matignon - LISIEUX..... 09 71 10 39 60

Pôle Emploi :
88 avenue Guillaume Le Conquérant
LISIEUX.....09 72 72 39 49

LES ASSOCIATIONS DE GLOS

L'association des Parents d'Elèves
Présidente : Mme Marion LECONTE – 06 01 42 86 15

L'Union
Présidente : Mme Julie GATINET - 02 31 62 72 75

AS GLOS
Présidente : Mme Inès THOUIN – 06 69 05 10 34

L'association de l'école
Président : Nicolas MAUCARRE : 02 31 31 55 68

Les Anciens Combattants
Président : M. Pierre ANFRY - 02 31 62 30 14

Les Jeunes D'Autrefois
Président : M. Philippe HEMET - 02 31 63 15 80

Pour la location de la salle de l'Union, contacter l'association l'Union au 02 31 62 63 88

Pour la location de la salle polyvalente « les sorbiers » et le gîte, contacter la mairie au 02 31 62 70 43